

Conditions Définitives en date du 10 octobre 2014

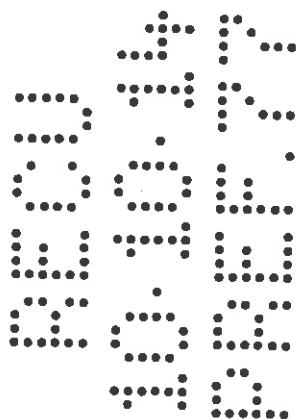


DEPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE

**Programme d'émission de Titres
(Euro Medium Term Note Programme)
de 1.000.000.000 d'euros**

**Emission de Titres d'un montant nominal de 5.000.000 € portant intérêt au taux de 1,733 % l'an et venant
à échéance le 14 octobre 2025
(les "Titres")**

Prix d'émission : 100,00%



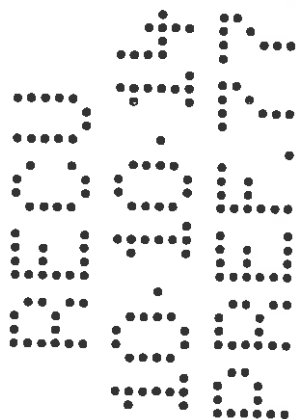
NATIXIS

PARTIE A – CONDITIONS CONTRACTUELLES

Les termes utilisés ci-après seront réputés être définis pour les besoins des modalités (les "Modalités") incluses dans le chapitre "Modalités des Titres" du prospectus de base en date du 18 septembre 2014 (visé par l'Autorité des marchés financiers (l'"AMF") sous le numéro 14-507 en date du 18 septembre 2014) (le "Prospectus de Base") qui constitue un prospectus de base au sens de la Directive Prospectus (telle que définie ci-après).

Le présent document constitue les conditions définitives (les "**Conditions Définitives**") relatives à l'émission des Titres pour les besoins de l'article 5.4 de la Directive Prospectus et devant être lues conjointement avec le Prospectus de Base. L'information complète sur l'Emetteur et l'offre des Titres est uniquement disponible sur la base de la combinaison des présentes Conditions Définitives et du Prospectus de Base. Les présentes Conditions Définitives et le Prospectus de Base sont (a) publiés sur les sites internet (i) de l'AMF (www.amf-france.org) et (ii) de l'Emetteur (www.seine-et-marne.fr) et (b) disponibles aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux, au siège de l'Emetteur et aux bureaux désignés du (des) Agent(s) Payeur(s), auprès desquels il est possible d'en obtenir copie.

L'expression "**Directive Prospectus**" signifie la directive 2003/71/CE du Parlement européen et du Conseil du 4 novembre 2003, telle que modifiée, et inclut toute mesure de transposition de cette directive dans chaque Etat Membre concerné de l'Espace Economique Européen.



- | | | |
|---|---|---|
| 1. | Emetteur : | Département de Seine-et-Marne. |
| 2. | (i) Souche n°: | 12 |
| | (ii) Tranche n°: | 1 |
| | (iii) Date à laquelle les Titres deviennent assimilables (Article 13) : | Sans objet |
| 3. | Devise Prévue : | EURO (« € ») |
| 4. | Montant Nominal Total : | 5.000.000 € |
| | (i) Souche : | 5.000.000 € |
| | (ii) Tranche : | 5.000.000 € |
| 5. | Prix d'émission : | 100,00 % du Montant Nominal Total de la Tranche |
| 6. | Valeur Nominale Indiquée : | 100.000 € |
| 7. | (i) Date d'Emission : | 14 octobre 2014 |
| | (ii) Date de Début de Période d'Intérêts : | Date d'Emission |
| 8. | Date d'Echéance : | 14 octobre 2025 |
| 9. | Base d'Intérêt : | Taux Fixe de 1,733 %
<i>(autres détails indiqués ci-après)</i> |
| 10. | Base de Remboursement : | A moins qu'ils n'aient été remboursés ou rachetés et annulés, les Titres seront remboursés à la Date d'Echéance à 100,00 % de leur Montant Nominal Total. <i>(autres détails indiqués ci-après)</i> |
| 11. | Changement de Base d'Intérêt : | Sans objet |
| 12. | Option de Remboursement : | Sans objet |
| 13..... | Date des autorisations d'émission des Titres : | Décision n°2014-21/DF/SDDTC du Président du Conseil général de l'Emetteur en date du 9 octobre 2014

Délibération du Conseil général n°CG-2014/02/13 du 13 février 2014 |
| DISPOSITIONS RELATIVES AUX INTERETS A PAYER (LE CAS ECHEANT) | | |
| 14..... | Dispositions relatives aux Titres à Taux Fixe : | Applicable |
| | (i) Taux d'Intérêt : | 1,733 % par an payable annuellement à terme échu |
| | (ii) Date(s) de Paiement du Coupon : | 14 octobre de chaque année jusqu'à la Date d'Echéance (inclusive) |
| | (iii) Montant(s) de Coupon Fixe : | 1.733 € pour 100.000 € de Valeur Nominale Indiquée |
| | (iv) Montant(s) de Coupon Brisé : | Sans objet |
| | (v) Méthode de Décompte des Jours : | Exact/Exact – ICMA |
| | (vi) Dates de Détermination du Coupon : | 14 octobre de chaque année |
| 15. | Dispositions relatives aux Titres à Taux Variable : | Sans objet |

16. **Stipulations relatives aux Titres à Coupon Zéro :** Sans objet

DISPOSITIONS RELATIVES AU REMBOURSEMENT

17. **Option de remboursement au gré de l'Emetteur :** Sans objet

18. **Option de remboursement au gré des Titulaires :** Sans objet

19. **Montant de Remboursement Final de chaque Titre :** 100.000 € par Titre de Valeur Nominale Indiquée de 100.000 €

20. **Montant de Versement Echelonné :** Sans objet

21. **Montant de Remboursement Anticipé :**

Montant(s) de Remboursement Anticipé de chaque Titre payé(s) lors du remboursement pour des raisons fiscales (Article 6(f) ou en cas d'exigibilité anticipée (Article 9) ou autre remboursement anticipé prévu dans les Modalités :

100.000 € par Titre de 100.000 € de Valeur Nominale Indiquée

Remboursement pour des raisons fiscales :

(i) Majoration du montant de Remboursement Anticipé des intérêts courus jusqu'à la date de remboursement prévue (Article 6(f)) :

Oui

(ii) Remboursement à des dates ne correspondant pas aux Dates de Paiement du Coupon (Article 6(f)(ii)) :

Non

22. **Rachat (Article 6(h)) :** Oui

DISPOSITIONS GÉNÉRALES APPLICABLES AUX TITRES

23. **Forme des Titres :** Titres Dématérialisés

(i) **Forme des Titres Dématérialisés :** Au porteur

(ii) **Etablissement Mandataire :** Sans objet

(iii) **Certificat Global Temporaire :** Sans objet

24. **Place(s) Financière(s) ou autres dispositions particulières relatives aux dates de paiement pour les besoins de l'Article 7(g) :** TARGET

25. **Talons pour Coupons futurs ou Reçus à attacher à des Titres Physiques (et dates auxquelles ces Talons arrivent à échéance) :** Non

26. **Masse (Article 11) :** Masse Code de Commerce

Représentant titulaire

CACEIS Corporate Trust
(439 430 976 RCS Paris)

Adresse : 14, rue Rouget de Lisle-92130 Issy les Moulineaux.

Représenté par : M. Jean-Michel
DESMAREST.

Fonction : Directeur Général de CACEIS

CORPORATE TRUST

Représentant suppléant

CACEIS BANK France (692 024 722 RCS
PARIS)

Adresse : 1-3, place Valhubert-75013 Paris
75013 Paris

Représenté par : Mme. Carine ECHELARD.
Fonction : Directeur Général de CACEIS
BANK

Rémunération

Applicable

Le Représentant titulaire percevra une
rémunération annuelle de 500 € HT.

GENERALITES

Le montant principal total des Titres émis a été
converti en euro au taux de [●], soit une somme de
(uniquement pour les Titres qui ne sont pas libellés
en euros) :

Sans objet

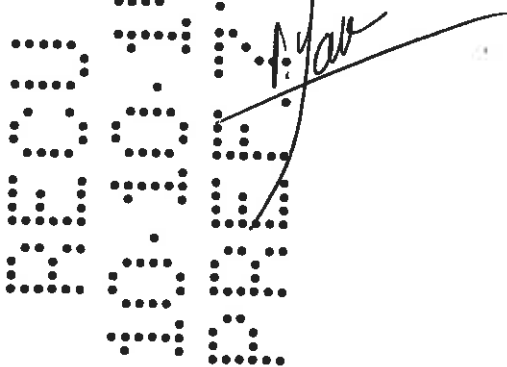
RESPONSABILITE

L'Emetteur accepte la responsabilité des informations contenues dans les présentes Conditions Définitives.

Signé pour le compte du Département de Seine-et-Marne :

Par : Pascal GOSSE, Directeur des finances

Dûment habilité



PARTIE B – AUTRES INFORMATIONS

1. COTATION ET ADMISSION A LA NEGOCIATION :

- (i) Admission aux négociations : Sans objet
- (ii) Estimation des dépenses totales liées à l'admission aux négociations : Sans objet

2. NOTATIONS

Notations : Les Titres ne seront pas notés

3. NOTIFICATION

Sans objet

4. AUTRES CONSEILLERS

Sans objet

5. INTERET DES PERSONNES PHYSIQUES ET MORALES PARTICIPANT A L'EMISSION

Sauf indiqué dans le chapitre "Souscription et Vente", à la connaissance de l'Emetteur, aucune personne impliquée dans l'offre des Titres n'y a d'intérêt significatif.

6. Titres à Taux Fixe uniquement – RENDEMENT

Rendement : 1,733 % par an.

Le rendement est calculé à la Date d'Emission sur la base du Prix d'Emission. Ce n'est pas une indication des rendements futurs.

7. INFORMATIONS OPERATIONNELLES

Code ISIN : FR0012223329

Code commun : 112094512

Dépositaires :

(a) Euroclear France agissant comme Dépositaire Central : Oui

(b) Dépositaire Commun pour Euroclear Bank et Clearstream Banking, société anonyme : Non

Tout système(s) de compensation autre qu'Euroclear Bank et Clearstream Banking, société anonyme et numéro(s) d'identification correspondant : Sans objet

Livraison : Livraison contre paiement

Noms et adresses des Agents Payeurs additionnels désignés pour les Titres (le cas échéant) : Sans objet

Nom et adresse de l'Agent de Calcul désigné pour les Titres (le cas échéant) : Sans objet

8. PLACEMENT

- | | |
|--|--|
| Méthode de distribution : | Non syndiqué |
| (i) Si syndiqué, noms des Membres du Syndicat de Placement : | Sans objet |
| (ii) Etablissement(s) chargé(s) des Opérations de Stabilisation (le cas échéant) : | Sans objet |
| (iii) Si non-syndiqué, nom de l'Agent Placeur : | NATIXIS
47 quai d'Austerlitz
75013 Paris
France |
| (iv) Restrictions de vente supplémentaires : | Sans objet |
| (v) Restrictions de vente - Etats-Unis d'Amérique : | Réglementation S <i>Compliance Category 1</i> ;
Règles TEFRA non applicable |

